

Commission Formation  
Serge ROBERT  
Maison Régionale des Sports  
13 rue Jean Moulin  
54510 TOMBLAINE  
Tél : 06 11 11 32 36  
e-mail : [serge.robert@tirararc-grand-est.fr](mailto:serge.robert@tirararc-grand-est.fr)

Tomblaine, le 25 septembre 2018

A Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs  
Du Comité Régional de tir à l'Arc du Grand Est

## A diffuser cette information à vos archers concernés

### Objet

#### **Stage TREMPLIN (CF 5-C) Formation Continue des Cadres Bénévoles Entraîneurs 1 et 2 Saison 2018/2019.**

En 2018/2019, le Comité Régional de Tir à l'Arc du Grand Est organise le stage tremplin  
L'objectif du dispositif est double. Il va permettre **d'optimiser l'apprentissage des très jeunes archers** et **d'optimiser la formation de l'entraîneur de l'archer** afin de répondre à toutes les problématiques que chaque entraîneur est en droit de se poser au sein de son club.

### Archers concernés

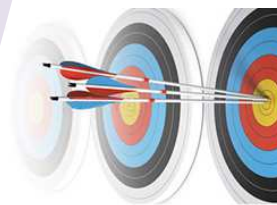
**E1 ou E 2** est accompagné de 1 à 3 archers maximum dans les catégories Poussins-Benjamins-Minimes.

### Particularité

Le cadre en possession d'un diplôme d'entraîneur pourra faire valider sous forme de formation continue à la condition d'être présent sur les 3 stages sur 4 avec ses archers.

### Durée des stages et sa fréquence

Cette action se déroule sur une année sportive en 5 sessions de 3 heures,  
L'entraîneur peut inviter des archers différents lors des sessions, en fonction de ses priorités.



## Résumé du contenu du stage

- 1) Evaluation de l'archer réaliser conjointement par l'entraîneur et l'ETR.
- 2) Mise en place des situations pédagogique réaliser par l'entraîneur sous la présence de l'ETR.
- 3) Cette formation sera pratique et argumentée de contenu théorique.

## horaires de la formation

L'après midi de 14 h à 17 h,

## Lieu et date de la formation

- **Secteur Alsace:** à Volgelsheim (68) **Le 6 octobre 2018 ; 24 novembre 2018 ; 12 janvier ; 9 Mars et le 25 Mai 2019**
- **Secteur Champagne Ardenne:** à Epernay (51) **le 6 octobre 2018 ; 24 novembre 2018 ; 12 janvier ; 7 avril et le 25 Mai 2019**
- **Secteur Lorraine:** à Flavigny (54) **6 octobre 2018 ; 17 novembre 2018 ; 12 janvier ; 9 mars et le 25 Mai 2019**

## Cout de la formation

L'inscription au stage est de 35 €/ stagiaire, chèque à l'ordre de « CRTA du Grand Est ».

## Réponse

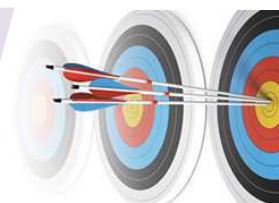
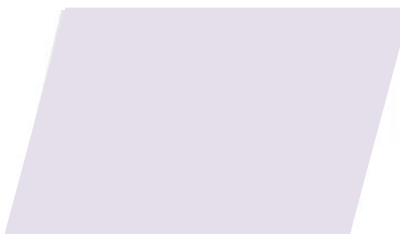
Je vous joins un coupon réponse pour une confirmation à nous retourner, dès que possible  
D'enregistrer votre formation sur le [Site de la FFTA dans votre espace archer](#)  
Pour toute information complémentaire ou renseignement sur la formation contacter Jacques ROUSSEAU (CTS)  
Portable: 06 10 85 55 22  
[jacques.rousseau.cts@tiralarc-grand-est.fr](mailto:jacques.rousseau.cts@tiralarc-grand-est.fr)

Merci pour votre compréhension, recevez mes sincères salutations sportives.

La Commission Formation,

Serge ROBERT

Copie : J. Rousseau, l'ETR, Président du Comité Régional de Tir à l'Arc du Grand Est.



**Coupon réponse à retourner, au Siège social (voir adresse en bas de page), Commission Formation,  
Le plus tôt possible  
Et ce, date butoir le **1 Octobre 2018** (Dernier délai).**

Nom: ..... Prénom: .....  
N° licence: ..... Club: .....  
Catégorie: ..... Type d'arc: .....  
Adresse: .....  
.....  
N° tel. Fixe : ..... N° tel. Port. : .....  
E-mail : .....

Accompagné de 1 à 3 archers maximum dans les catégories Poussins-Benjamins-Minimes.

1 : Nom : ..... Prénom : ..... Catégorie : .....  
2 : Nom : ..... Prénom : ..... Catégorie : .....  
3 : Nom : ..... Prénom : ..... Catégorie : .....

- Participera au stage CF5-C : de Volgelsheim Secteur Alsace.  
 Participera au stage CF5-C : de Epernay Secteur Champagne-Ardenne.  
 Participera au stage CF5-C : de Flavigny Secteur Lorraine.  
  
 Je joins chèque de .....€ à l'ordre du CRTA du Grand

Signature du stagiaire :

Signature du président de votre club :

**Feuille à renvoyer à l'adresse suivante, accompagnée du chèque :**  
**Maison Régionale des Sports de Tomblaine**  
**Commission Formation**  
**Comité Régional de Tir à l'Arc du Grand Est**  
**B. P. 70001 - 54510 TOMBLAINE**